

Image not found or type unknown



SUCCESSION CONJOINT SURVIVANT

Par **sylvie51**, le **04/05/2014** à **21:48**

Bonjour madame, monsieur,

Mon mari et moi nous posons la question suivante :

suite au décès de ses parents mon mari a hérité avec son frère de divers biens immobiliers.

Suite au partage il lui a été attribué sa maison actuelle (avant notre mariage). Il n'a pas

d'enfant. Que deviendra la maison lors de son décès. Il souhaiterait qu'elle me revienne. Est-ce possible et comment ?

Merci par avance

Cordialement

Sylvie51